

Toulouse, le 19 AOUT 2021

Jean-Luc Moudenc
Président de Toulouse Métropole
Maire de Toulouse

Monsieur Charles MARION
Président
Le Busca, Notre Quartier
Association des riverains de la maison
d'arrêt Saint-Michel et du Busca

contact@lebusca.fr

Références à rappeler : JLM/MC/19 020 231-m

Monsieur le Président,

À nouveau, vous attirez mon attention sur l'avenir de l'ex-prison Saint-Michel à Toulouse.

Si je peux comprendre votre impatience, ainsi que celle des riverains, pour voir ce projet ambitieux aboutir rapidement, je me dois de corriger certaines affirmations contenues dans votre lettre du 19 juillet dernier.

Tout d'abord, vous évoquez une opération dont le montant serait compris entre 300 et 500 M€. Ces chiffres sont totalement exagérés !

En effet, le montant estimé pour l'auditorium à lui seul avoisine les 120 M€. Si nous ajoutons les éléments complémentaires qui seront nécessaires (parking souterrain, aménagements des abords et paysagers, aménagement des voiries et accès, etc.), nous atteignons environ 160 M€.

Nous sommes donc bien loin des 300 ou 500 M€ que vous annoncez.

Par ailleurs, vous me faites part de vos craintes et de vos interrogations quant à la réponse que vous devriez donner à vos adhérents et aux habitants du quartier, préoccupés par le devenir de l'ex-prison Saint-Michel.

Il est difficile de croire que vous êtes dans l'incapacité de leur communiquer des éléments à ce sujet. Effectivement, les associations de quartier sont étroitement associées au projet, à l'instar de ce que nous avons engagé pour le Castelet. Moi-même, j'ai régulièrement communiqué informations, positions et explications de la Collectivité. Vous avez déjà tout cela en votre possession.

Néanmoins, au regard des contraintes financières qui sont les nôtres, un temps de négociation est nécessaire avec l'État, la Région et le Département, sans lequel nous ne pourrions réaliser ce projet d'envergure.

.../...

Le contexte sanitaire et l'organisation des élections, ainsi que les contraintes financières des uns et des autres, ne nous ont malheureusement pas permis, à ce jour, de conclure cette phase de dialogue.

Dans ce contexte, l'État doit préciser sa position d'ici la conclusion (annoncée pour novembre) du prochain Contrat de Plan État-Région.

Également, vous affirmez que ce projet ne peut se faire sans l'acquisition préalable du site par la Mairie de Toulouse. Ce qui est tout à fait inexact. Il existe différentes options envisagées pour le montage juridique du projet, dont des solutions associant les partenaires publics et privés. L'achat par la Collectivité n'est qu'une de ces options, et non un préalable.

Par ailleurs, et vous le comprenez bien, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole veulent, avant tout achat, avoir la garantie du financement du projet par nos différents partenaires. Même si votre courrier fait semblant de l'ignorer, vous connaissez déjà cette position, qui est celle des deux Collectivités dont j'assure la responsabilité exécutive, dont le but est de protéger le contribuable local.

Une utilisation éphémère, telle que vous l'évoquez, est possible et n'implique nullement un changement de propriété. J'y suis, de principe, favorable et prêt à plaider dans ce sens auprès de la Préfecture, à condition, bien sûr, que l'emprise concernée réponde aux normes de sécurité pour ne pas mettre en danger les acteurs des animations et le public.

Tels sont les éléments que je tenais à porter à votre connaissance, ou, plus souvent, à confirmer, et que je n'ai pas manqué de transmettre, par pli séparé, à Monsieur Guillaume DRIJARD, Président du Comité de Quartier Saint-Michel, que vous avez vous-même rendu destinataire de notre échange.

Enfin, je vous rappelle que Jonhny DUNAL, en sa qualité de Maire de quartier, reste à votre disposition pour évoquer plus avant ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

et dévoués .

Cordialement ,



Jean-Luc MOUDENC